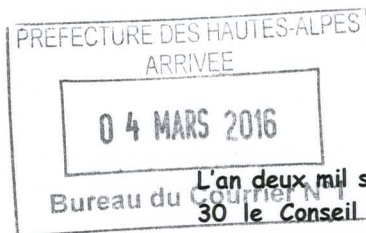


**Mairie de SAINT-BONNET-EN-
CHAMPSAUR**
(Hautes-Alpes)



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 18 FEVRIER 2016

L'an deux mil seize le dix-huit du mois de FEVRIER à 20 heures
30 le Conseil Municipal de la Commune de St Bonnet, étant
assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de St
Bonnet, lieu habituel de ses séances, après convocation légale,
datée du 12 Février 2016, sous la Présidence de M. Laurent
DAUMARK.

Etaient présents tous les conseillers en exercice :

Mme Béatrice ALLOSIA, M. Roland BERNARD, Mme Emilie DROUHOT, M. Paul DAVIN, Mme Marie-Andrée FESTA,
M. Jean-Yves GARNIER, Mme Nathalie LAJKO, Mme Marie-Anne MANAUD, Mme Martine MARC, Mme MILLON
Florence, M. Pierre-Yves MOTTE, M. Christian PARIILLON, Mme Emmanuelle PELLEGRIN, Mme Marion PELLEGRIN.

Etaient absents et représentés : M. Benoît GOSSELIN ayant donné pouvoir à Mme Florence MILLON, M. Philippe
GONDRE ayant donné pouvoir à M. Paul DAVIN, M. Dominique GOURY ayant donné pouvoir à M. Laurent DAUMARK
et M. Carmine ROGAZZO ayant donné pouvoir à M. Jean-Yves GARNIER.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Marion PELLEGRIN

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE L'EMBELLISSEMENT DU BOURG CENTRE

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet d'aménagement du bourg centre qui s'inscrit dans le cadre de
l'embellissement du village et la valorisation du cadre de vie des habitants. Ces travaux sont estimés à 90.000 €
HT.

Il propose à l'assemblée de solliciter des subventions pour cette opération, les travaux d'embellissement devant
débuter au printemps 2016.

Monsieur le maire propose de demander des subventions au Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur et à
l'Etat dans le cadre de soutien à l'investissement public local (S.I.P.L).

**A l'unanimité, le CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE le projet de travaux d'embellissement du bourg centre
et DECIDE DE DEMANDER des subventions auprès de l'Etat dans le cadre du S.I.P.L et au Conseil Régional
Provence Alpes Côte d'Azur.**

Membres en exercice :	19
Membres présents :	15
représentés	4
Pour :	19
Abstention :	0
Contre :	0

Ainsi fait et délibéré le 18 Février 2016

Pour copie conforme

Le Maire
Laurent DAUMARK

